

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 mars 2020

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Puy-de-Dôme

06 80 37 34 18 - presse-communication@puy-de-dome.gouv.fr



COVID-19 dans le Puy-de-Dôme : L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture du Puy-de-Dôme annoncent que trois personnes originaires du département sont confirmées COVID-19.

TROIS PATIENTS ATTEINTS DU CORONAVIRUS COVID-19 DANS LE PUY-DE-DÔME

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture du Puy-de-Dôme annoncent que trois personnes résidant dans le Puy-de-Dôme viennent d'être confirmées positives au COVID-19. Il s'agit d'un couple et d'une dame tous les trois âgés d'une cinquantaine d'années. D'après les premières investigations, ils pourraient être en lien avec le cluster de Mulhouse.

Ces trois personnes sont actuellement prises en charge au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, dans le service de maladie infectieuse, dans les conditions requises pour ce type de pathologie. À ce jour, leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude.

La recherche des sujets contacts proches avec les deux patients

Les équipes de l'ARS, en coordination avec Santé publique France, mènent les investigations pour identifier les personnes qui auraient été en contact étroit avec les trois patients.

Ces personnes, une fois identifiées sont contactées pour être informées et une conduite à tenir leur est communiquée (surveillance de l'apparition d'éventuels symptômes comme une toux ou de la fièvre, et si apparition de symptômes, appel du 15 immédiatement, sans passer par une consultation en cabinet de ville ou dans les services d'urgence).

Seules les personnes identifiées comme contact proche dans le cadre de cette investigation, seront contactées. En l'absence d'appel de la part des autorités sanitaires, il n'y a pas de mesure particulière à prendre, mise à part appliquer les gestes barrières (voir plus bas).

RAPPEL DES CONSIGNES A SUIVRE

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées.

Pour cela, il appartient à chacun de mettre en place les **mesures barrières recommandées** :

- se laver très régulièrement les mains,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- se moucher avec un mouchoir à usage unique qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle,
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

information
CORONAVIRUS
2019 n-CoV

LE POINT SUR LA SITUATION

Un site internet d'information dédié au coronavirus est disponible :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) **permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux** pour les voyageurs ayant été dans une zone où circule le virus ou ayant côtoyé des personnes qui y ont circulé.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

